



GESTION DES DECHETS

RAPPORT ANNUEL 2024





Sommaire

- Situation particulière à la déchèterie
- Situation particulière des éco-points
- Campagne d'information à la population
- Budget – comptes 2024
- Evolution du taux de recyclage
- Répartition par type de déchets
- Conclusions





Situation particulière à la déchèterie

L'ordre et la propreté restent les priorités à la déchetterie. Toutefois, des attitudes non-respectueuses face aux tris des déchets sont occasionnellement constatées sur le site de la part de certains usagers.

Afin de faire face à certaines incivilités , le personnel communal a suivi, en 2024, une formation sur la «Gestion des conflits».

Pour lutter contre le non respect des consignes de tri, il est également important de sensibiliser les usagers au respect des règles et d'appliquer les sanctions prévues par la loi.





Situation particulière des éco-points

- L'ensemble des conteneurs ont été changés dans les éco-points du village, des Pralies et de La Cure : plus pratiques, plus hermétiques et plus hygiéniques.
- L'éco-points du plat d'Arzier est malheureusement et régulièrement saturé.





Campagnes d'information à la population

Afin de sensibiliser la population aux tris des déchets, des campagnes d'informations ont été menées auprès des habitants et des écoles de Saint-Cergue.

Plusieurs sessions ont été organisées, à la déchetterie, pour accueillir les écoliers, lors des rentrées scolaires en 2023 et 2024.

Des portes ouvertes ont été également organisées auprès de la population, toujours dans le but de promouvoir l'importance et le rôle de la déchetterie :

«Le tri des déchets est crucial pour la préservation de l'environnement et la valorisation des ressources».



Comptes et budget 2024



Comptes	Libellés	Comptes		Couverture	Budget		Couverture
		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
450	Ordures ménagères						
450.3010.XX	Traitement	12'362.32			10'600.26		
450.3114.00	Achat matériel	4'547.04			4'500.00		
450.3141.00	Entretien postes de collectes	4'575.52			8'000.00		
450.3161.00	Loyer La Cure	1'732.60			1'700.00		
450.3188.00	Transports et traitement	115'049.84			110'000.00		
450.3189.10	Frais Sadec	13'638.99			10'000.00		
450.4342.01	Rétrocession taxe au sac		123'782.50			129'000	
450.4342.02	Rétrocession année précédente		1'974.45				
450.4354.00	Valorisation des déchets		4'293.71				
450.4359.00	Ventes de sacs taxés		31.25				
450.4527.00	Subvention transports rail-route		4'006.01			2'100	
	Sous-total 450	151'906.31	134'087.92	88.27%	144'800.26	131'100.00	90.54%
451	Déchets recyclables						
450.3010.XX	Traitement	108'264.76			86'802.04		
451.3114.00	Achat de matériel	6'096.07			8'000.00		
451.3120.XX	Frais d'électricité	2'704.97			3'900.00		
451.3130.00	Fournitures et marchandises	8'620.94			7'000.00		
451.3141.00	Entretien du bâtiment	8'983.97			3'000.00		
451.3154.00	Entretien du matériel	2'357.59			2'400.00		
451.3163.00	Location bennes	3'295.86			3'300.00		
451.3182.00	Frais de télécommunications	259.37			550.00		
451.3186.00	Assurances	455.45			520.00		
451.3188.XX	Transports et traitements déchets	114'879.75			105'100.00		
451.3189.00	Travaux effectués par des tiers	1'212.81			1'000.00		
451.3191.00	TVA - Redip	0.00			500.00		
451.33XX.XX	Amortissements	35'823.00			28'686.00		
451.3812.00	Affectation à réserve						
451.3909.20	Imputation interne d'intérêts	716.80			534.45		
451.43XX.XX	Taxes forfaitaires, etc...		281'749.60			254'000.00	
451.4354.00	Valorisation déchets		16'623.04			24'000.00	
451.4360.00	Remboursements de tiers		616.95				
451.4370.00	Contraventions					2'000.00	
451.4812.00	Prélèvement financements spéc.		14'682.09				
	Sous-total 451	293'671.34	313'671.68	106.81%	251'292.49	280'000.00	111.42%
	Total 450 et 451	445'577.65	447'759.60	100.49%	396'092.75	411'100.00	103.79%
452	Autres déchets			0.00%			-1.81%
452.3188.XX	Transports et traitements déchets	3'073.75			7'712.00		
452.4356.00	Facturation à tiers		891.80				
	Sous-total 452	3'073.75	891.80	29.01%	7'712.00	0.00	0.00%
45	Déchets	448'651.40	448'651.40	100.00%	403'804.75	411'100.00	101.81%

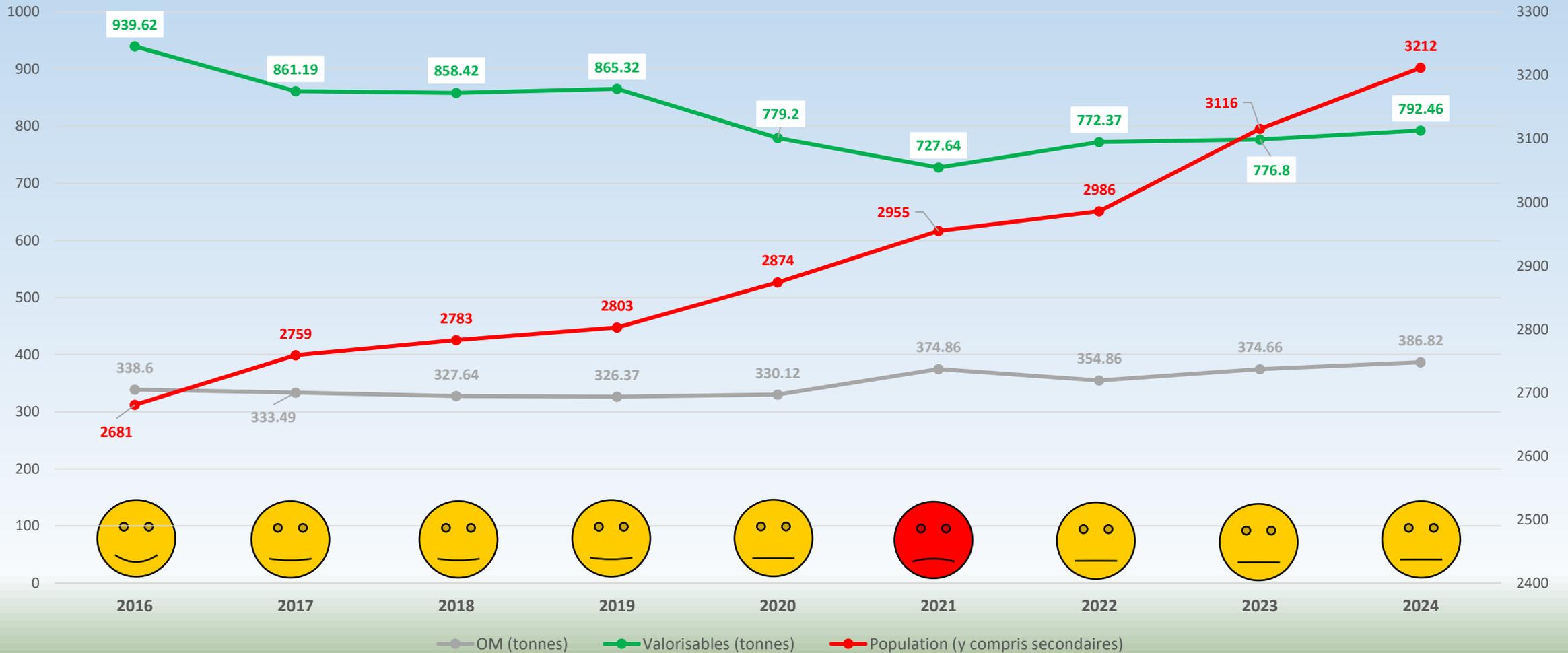




Taux de recyclage Vaud : 58.3 %

Evolution OM / Recyclables

Taux de recyclage : 73.51% Taux de recyclage : 72.09% Taux de recyclage : 72.38% Taux de recyclage : 72.61% Taux de recyclage : 70.24% Taux de recyclage : 66.00% Taux de recyclage : 68.52% Taux de recyclage : 67.46% Taux de recyclage : 67.20%



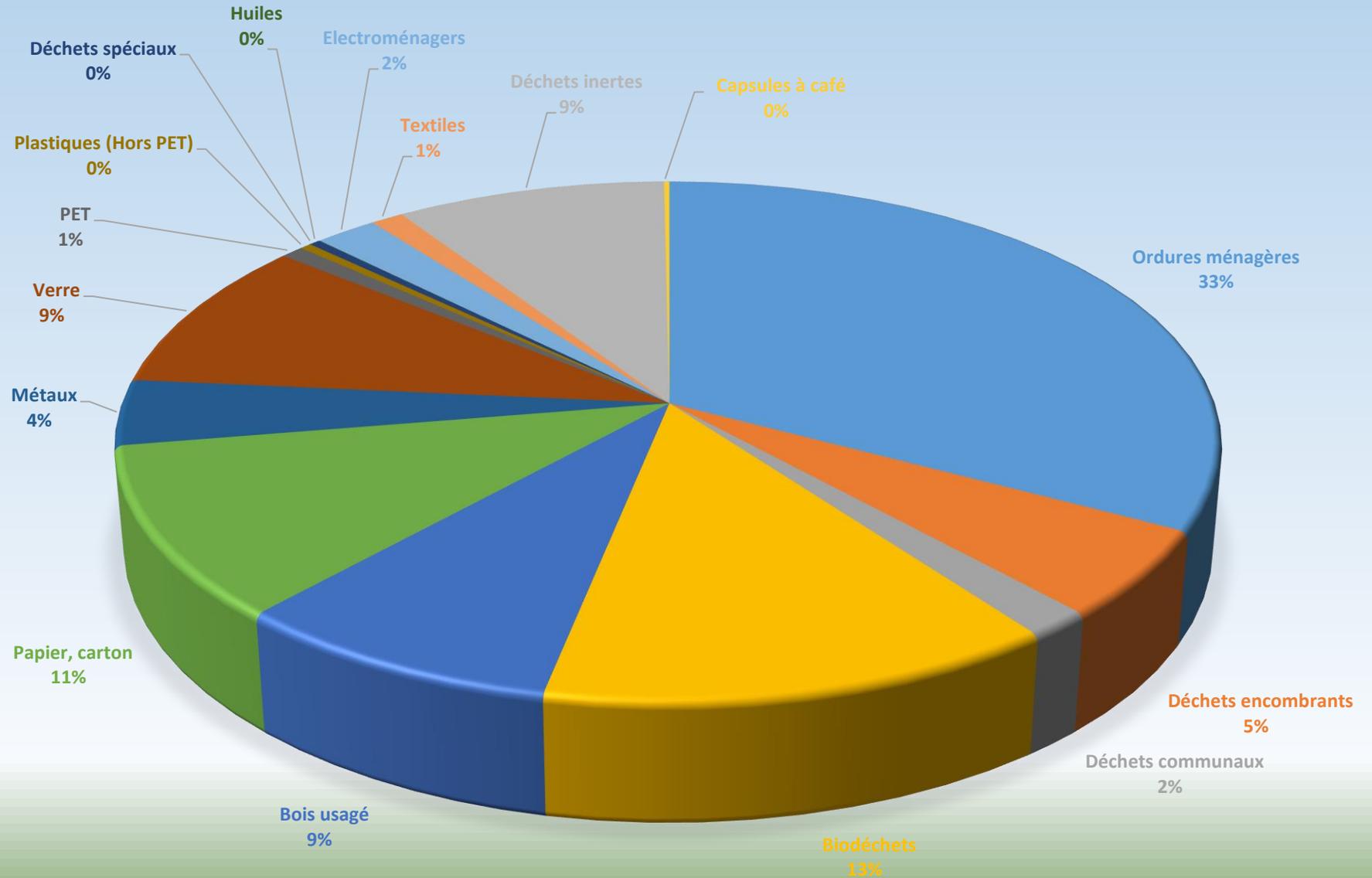


Evolution charges-revenus déchets





Répartition des tonnages de déchets en 2024





Conclusions

- Augmentation de la population (+ 84 habitants) incluant 200 résidents secondaires.
- Chaque habitant génère 367.15 kg de déchets par an (moyenne vaudoise 413.2 kg), dont 67.2% sont recyclés (VD 58.3 %).
- Baisse du taux de recyclage -0.26%, mais également du tonnage des déchets par habitant – 2.38 kg par an.
- Respect de la loi sur les domaines autofinancés, avec une couverture à 100% des dicastères 450 OM et 451 recyclables, avec prise en charge du 452.
- En 2025, des travaux d'amélioration pour la circulation sont projetés, avec la réfection de l'entrée de la déchèterie.





Félicitations et merci à tous pour
votre contribution à la
valorisation de nos déchets

